

ACCUEIL FORMATIONS LABELLISATION CONSEIL

Propassif est heureux de partager avec vous ses conseils en construction passive !

1. L'éditorial : Rénovation énergétique : le cap doit être mis sur l'offre globale, selon un rapport : 10 priorités pour le nouveau quinquennat

Pour espérer traverser sans trop d'encombres la crise énergétique et honorer ses propres engagements climatiques, la France doit clairement orienter sa politique publique de rénovation énergétique en direction de la performance. La politique publique de rénovation énergétique doit maintenant se traduire par la structuration d'un marché. Le tout accompagné de simplifications réglementaires, de financements dédiés, de dispositifs d'aide alignés et d'un accompagnement efficace des ménages sur l'ensemble du parcours de rénovation. Ce message n'est pas formulé par les professionnels du bâtiment et du cadre de vie mais par deux organismes publics : l'Institut du développement durable et des relations internationales ((Iddri) et l'Agence de la transition écologique (Ademe).

Article sur les priorités pour mettre en œuvre la planification écologique : <u>en savoir plus</u>

Article sur Accélérer la politique de rénovation énergétique des logements : <u>en savoir plus</u>

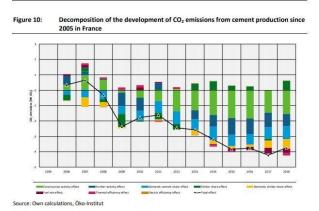
2. L'article du mois : Le conseil d'état rejette un recours contre les matériaux bio sourcés



3. Le graphique du mois :

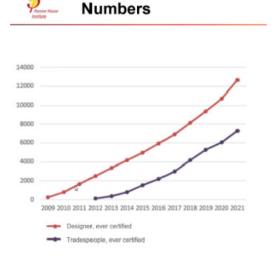
Labellisation:

Alors que Demathieu bard teste son premier bâtiment bas carbone, les émissions de CO2 liées au béton n'ont cessé de baisser en France



De nouveaux composants Passivhaus :

Toujours davantage de composants Passivhaus disponibles sur le marché français : 21 châssis de fenêtres dispo mi-juin 2022 !
Forte progression des cours CEPH et CEPH-A au niveau mondial :



4. La parole aux équipes :

Labellisation :

Les projets plus anciens sont accessibles dans la rubrique « Actualités / Labellisation ».

Résultat session CEPH :

Brillant résultat de la CEPH d'octobre 2021, qui s'est conclue avec 90% de réussite à l'examen. Bravo !

Prochaine session CEPH:

Nous avons le plaisir de vous proposer de participer à notre prochaine session de formation CEPH, qui a lieu du 30 août au 21 octobre 2022 (en e-learning). Cette formation vise à acquérir les clés de la conception d'un bâtiment passif. La première étape consiste à vous inscrire sur notre site, en suivant ce lien.

Vous souhaitez obtenir des informations sur les modalités de financement ? Contactez-nous par email à <u>formation@propassif.fr</u> ou au 01 45 08 86 76

Renouvellement du CEPH-A par la documentation exemple :

Vous avez obtenu votre titre de CEPH-A en 2016 ou 2017 ? C'est le moment de nous contacter pour le renouveler par la "documentation exemple".

Le CEPH-A est valable 5 ans et, au-delà de 5 ans et 6 mois, vos coordonnées ne sont plus conservés sur la base de données du PHI.

Pour le renouveler, il s'agit de présenter un projet qui mette en évidence les acquis du cours par une "documentation" protocolée selon votre spécialité.

Pour en savoir plus, contactez-nous par email à formation@propassif.fr_ou au 01 45 08 86 76

5. Les rendez-vous :

On y était : PHN 2022 : https://naphnetwork.org/

On y sera : 6/9-Sept 2022 : https://www.sustainableplaces.eu/



110 rue Réaumur 75002 Paris